

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

26 mars 2019 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2019
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2019
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Liste des dépenses autorisées par des titulaires d'une autorisation de dépenser pour le mois de janvier 2019
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.2 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21707Rb et 21710Cc, R.C.A.2V.Q. 247 - rue Jean-Perrin - A3GT2019-078*
 - 7.2 Loisirs, sports et vie communautaire
 - 7.2.1 Autorisation de la conclusion de quatre ententes entre la Ville de Québec, Arrondissement des Rivières, et quatre organismes afin de fixer les obligations et les engagements entre les parties dans le cadre de la planification, l'organisation et la réalisation du Programme Vacances-Été (PVE) 2019 - LS2019-070
 - 7.3 Circulation et stationnement
 - 7.3.1 Ordonnance numéro O-251 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Paquin - quartier Duberger-Les Saules, district de Vanier-Duberger - TM2019-043
 - 7.3.2 Ordonnances numéros O-254 et O-255 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement aux intersections du Grand-Pic/des Gadelles et de la Gandolière/Pierre-Bertrand - quartier Neufchâtel-Est - Lebourgneuf - district Neufchâtel-Lebourgneuf - TM2019-054
 - 7.3.3 Ordonnance numéro O-253 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Rideau - quartier Duberger-Les Saules, district des Saules - TM2019-049
 - 7.3.4 Ordonnance numéro O-252 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Chabot - quartier Vanier, district de Vanier-Duberger - TM2019-048
 - 7.3.5 Ordonnance numéro O-250 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à l'intersection Père-Lelièvre/Masson - quartier Duberger-Les Saules, district des Saules -

- 7.4 Autre
 - 7.4.1 Autorisation pour une collecte de fonds sur la voie publique - *La maison des jeunes La Parenthèse* - Intersection avenue Plante et rue Beaucage - A2DA2019-014
8. Matières nécessitant une consultation publique
 - 8.1 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 900, boulevard Wilfrid-Hamel (CIUSSS de la Capitale Nationale)
 - 8.1.1 Demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 900, boulevard Wilfrid-Hamel (CIUSSS de la Capitale Nationale) - A3GT2019-068
 - 8.2 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour les propriétés situées aux 4545 et 4605, boulevard de l'Auvergne (voie cyclable sur le boulevard de l'Auvergne et la rue Armand-Viau Nord)
 - 8.2.1 Demande de dérogation mineure concernant les propriétés situées aux 4545 et 4605, boulevard de l'Auvergne (voie cyclable sur le boulevard de l'Auvergne et la rue Armand-Viau Nord) - A3GT2019-069
 - 8.3 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 380, rue Morse (ÉMOICQ)
 - 8.3.1 Demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 380, rue Morse (ÉMOICQ) - A3GT2019-070
 - 8.4 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 2009, boulevard Lebourgneuf (RPA Boisés Lebourgneuf)
 - 8.4.1 Demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 2009, boulevard Lebourgneuf (RPA Boisés Lebourgneuf) - A3GT2019-067
9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire
10. Avis de motion et projets de règlement
 - 10.1 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23009Cb*, R.C.A.2V.Q. 246 - 345, rue des Entrepreneurs - A2DA2019-012
 - 10.2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23009Cb*, R.C.A.2V.Q. 246 - 345, rue des Entrepreneurs - A2DA2019-012
11. Adoption des règlements
 - 11.1 *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22117Cc*, R.C.A.2V.Q. 242 (445, avenue Saint-Jean-Baptiste) - A2DA2019-010
 - 11.2 *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21703Mc*, R.C.A.2V.Q. 241 (Place de l'Escarpement - phase 2) - A2DA2019-011
12. Deuxième période de questions des citoyens
13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil
14. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Danielle Tremblay

P.S. Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le 23 avril 2019, à 17 h 30, à la salle du conseil du bureau d'arrondissement, au 330, rue Chabot, Québec.